

15. Janvier 1787.

113

puis au grand cercle à la cour. — Le ministre de France vient d'envoier à Paris un courier avec l'*Ultimatum* de notre cour sur tous les articles du traité de commerce à conclure entre la Russie & la France. On remarque que le ministre françois est mortifié de s'être trompé, dans l'attente qu'il avoit de mieux faire ici les affaires de sa cour. Il y a cependant des personnes qui regardent les articles proposés par la Russie comme assez favorables à la France.

On a reçu de Constantinople l'importante nouvelle, que les différens survenus entre la cour de Russie & la Porte avoient été heureusement applanis. L'on croit, qu'il n'a pas été conclu de convention formelle à ce sujet ; mais que le divan s'est engagé à s'emploier efficacement, pour réprimer les incursions des Tartares Lesghis en Georgie, & à donner pour la sûreté de cette province toute la satisfaction, qu'on peut desirer de sa part. Cette circonstance acheve de rendre certain le voiage de l'Impératrice en Crimée : mais, quand même il n'y auroit eu rien d'arrêté à cet égard, le départ de Sa M. Imp. pour Cherfon auroit toujours eu lieu. Les provinces, qu'elle doit parcourir, sont trop éloignées des Tartares mécontents, pour qu'elle puisse craindre quelque chose de leurs excursions. — Les courtisans de Pétersbourg, comme ceux de toutes les cours purement monarchiques, ne s'expliquent guere sur les affaires intérieures du palais ; encore moins écrivent-ils ce qu'ils en pensent. Cependant